|  |
| --- |
| **Commission Economie, Numérique, Agriculture**  ***10 septembre 2020 - 20h - Salle culturelle (DOMPAIRE)*** |

***Présents :***

* M. HUEL Vice-président en charge de la commission Economie, Numérique, Agriculture
* M. AUBRY Délégué communautaire
* M. DENIS B. Délégué communautaire
* M. HAYOTTE Délégué communautaire
* M. MALLERET Délégué communautaire
* M. MARCHAL Délégué communautaire
* M. NAGELEISEN Délégué communautaire
* M. NOEL Délégué communautaire
* M. PREVOT Délégué communautaire
* M. RENAULT Délégué communautaire

***Excusés :***

* Mme BABOUHOT Présidente CCMD
* M. CLAUDE Délégué communautaire
* M. COLIN Délégué communautaire
* M. CROCHETET Délégué communautaire
* M. DENIS C. Délégué communautaire
* M. FRANQUEVILLE Délégué communautaire
* M. JEANDEL Délégué communautaire
* M. MAILLARD Délégué communautaire
* M. PERREIN Délégué communautaire
* M. SEJOURNE Délégué communautaire

***Agent(s) présent(s) :***

* M. MERLIN Chargé de mission CCMD

|  |  |
| --- | --- |
| **Rappel de l'ordre du jour:** | 1. Présentation des membres de la commission 2. Informations sur les différentes ZAE 3. Point sur les dossiers de subventions 4. Echanges, perspectives 2020/2021 5. Questions diverses |

1. **Présentation des membres de la commission**

• Vice-président :

M. Jean-Luc HUEL : Maire de Velotte et Tatignécourt / Dirigeant chez HD Emballages

06.81.30.18.05 / jean-luc@hd-emballages.fr

• Technicien :

Florian MERLIN : Chargé de mission / Etudiant en Management Public

06.87.76.50.76 / fmerlin@ccmirecourtdompaire.fr

1. **Informations sur les différentes ZAE**

* **Aéropôle Sud-Lorraine :**

M. HUEL présente aux membres de la Commission les différentes entreprises de la zone d’activités à savoir : les entreprises Girpav (central béton extérieur), Elivia (abattoir), Eclatec (électricité extérieure), Tech RTS (traitement de surface), Shepherd (industrie chimique) et Tilco (tôlerie – chaudronnerie). Un sens de circulation unique a quant à lui été imposé au niveau du rond-point de l’Aéropôle vers la rue de Lorraine.

M. RENAULT souhaite connaître les suites apportées au projet de démantèlement d’avions sur la zone. M. HUEL a précisé que ce projet était en sommeil et qu’il convient de rester patient. Ce projet est d’autant plus intéressant car l’aéroport de Juvaincourt est l’un des quelques aéroports français qui peut accueillir des Boeing 747 (M. MALLERET).

* **La Cotonnière I :**

La travée centrale de l’ancien bâtiment d’ECB a été détruite afin de faciliter le passage des véhicules lourds sur la zone. M. NOEL demande au Vice-président ce qui est entreposé dans le bâtiment intercommunal, il s’agit de chars décorés pour les manifestations culturelles, de la patinoire et des équipements de la Ville de Mirecourt. Un désamiantage des bâtiments avait été réalisé avant la destruction de la travée.

* **La Cotonnière II :**

Sur la zone en face du supermarché Match les travaux ont repris après avoir été arrêtés à cause du manque de pièces de certains fournisseurs. La voirie a été posée et un cédez-le-passage sera bientôt mis en place en sortie de ZAE.

A l’heure actuelle une entreprise a déjà signée son arrivée sur la zone, VJ Distribution, spécialisée dans la menuiserie (fenêtres sur mesure, vérandas, garages et portails etc.) Le concessionnaire RENAULT à proximité devrait prochainement signer l’acte de vente.

* **Y Vosgien :**

Situé sur Dompaire la ZAE présente des caractéristiques encourageantes (surface de 65.204 m²) afin que des entreprises s’installent sur le secteur dans les années à venir. M. HUEL a donc précisé qu’au cours de ce mandat les membres de la Commission devront se pencher sur la question d’une viabilisation. A l’unanimité les membres ont souhaité découper ce projet en deux phases afin de limiter le coût des travaux. Pour la première phase les travaux sont estimés à 260.000€ TTC sachant que le département devrait rénover l’ancienne route départementale devant la ZAE.

1. **Point sur les dossiers de subventions**

* **Fonds RESISTANCE** :

Pour rappel M. HUEL explique aux membres de la Commission que le fonds RESISTANCE a été mis en place suite à l’épidémie de COVID-19 et que cette aide est une aide remboursable. Un seul dossier sur Mirecourt a pour le moment été comptabilisé.

* **Fonds de solidarité** :

Le territoire intercommunal a bénéficié de 782 792 € d'aide (volet 1 : dans la limite de 1.500€) pour 678 demandes sur les mois de mars, avril et mai sachant qu'environ 1/3 des entreprises ont bénéficié du fonds les 3 mois consécutifs. Contrairement au Fonds RESISTANCE il ne s’agit pas d’une aide remboursable.

* **FISAC** :

Le Fonds d’Intervention pour les Services, l’Artisanat et le Commerce s’adresse aux petites entreprises du territoire en soutenant l’investissement comme la modernisation des locaux, les travaux d’accessibilité, l’innovation techniques et technologique ou encore les véhicules de tournées alimentaires. M. HUEL a indiqué que la soixantaine de dossiers FISAC avait été dépassé représentant une enveloppe de 1 700 000€ de dépenses subventionnables pour 413 500,47€ de subventions accordées. A ce jour 256 289,83€ ont été versés aux entreprises qui avaient réalisés leurs travaux sous présentation des factures acquittées.

* **Immobilier d’entreprise** :

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les entreprises dans le département des Vosges qui investissent dans l’immobilier pour des opérations de construction, d’extensions, de travaux d’aménagement ou de requalification d’un bâtiment. 4 dossiers ont été déposés au cours de l’année 2020 : Madon Lavage Services (POUSSAY), Garage Chez François (BAUDRICOURT), Agri Etienne (MADONNE ET LAMEREY) et Menuiserie OLRY (MIRECOURT).

1. **Echanges, perspectives 2020/2021**

* **Forum de l’économie et de l’emploi :**

M. HUEL a indiqué aux membres de la Commission sa volonté de reprogrammer une édition du Forum de l’économie et de l’emploi pour 2021. Des discussions sont alors engagées avec les partenaires de la ComCom (Mission Locale, Pôle Emploi) pour réfléchir au projet en prenant en compte les restrictions sanitaires.

* **Chômage :**

M. HUEL a communiqué aux membres de la Commission les derniers chiffres de Pôle Emploi démontrant que le nombre de demandeurs d’emploi sur le territoire intercommunal avait baissé légèrement malgré l’épidémie de COVID-19. Cette tendance est à mettre en parallèle avec le nombre de bénéficiaires du RSA qui a baissé de 22% en huit mois.

M. MALLERET fait part du programme « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui, pour rappel, permet à des territoires de créer des emplois à durée indéterminée dans des secteurs non couverts par l’économie traditionnelle. Elle permet des économies en dépenses sociales grâce à la réinsertion dans l’emploi, ces expérimentations sont financées par les pouvoirs publics. Si en Alsace ce dispositif n’a pas eu le succès escompté, il s’agirait de travailler en collaboration avec le Département afin de pallier les difficultés de mise en place d’un tel projet.

* **Numérique :**

Le développement de la fibre (haut débit) devait être réalisé entre 2018 et 2023 mais celui-ci a pris du retard à cause du COVID-19. Une réunion d’information sur l’avancement des travaux est prévue à l’automne afin de pouvoir actualiser les dates de fin de travaux pour les communes du territoire.

* **Agricole :**

Rapidement M. HUEL a évoqué en Commission l’installation d’une maraîchère sur la commune de Madecourt. Il a aussi fait part du PAT (projet alimentaire territorial) qui sera réalisé conjointement entre la ComCom et le PETR de la Plaine des Vosges.

* **Divers :**

Une kinésithérapeute s’installera au 3ème étage du bâtiment intercommunal de Dompaire afin d’implanter son cabinet médical (dès le 1er octobre).

Les membres de la Commission ont salué les résultats de la SCALEN (Agence de développement des territoires Nancy Sud-Lorraine). L’agence avait estimé une perte d’activité de 25% sur le territoire, au mois de juin les données sont encourageantes et démontre une perte inférieure à -10%.

1. **Questions diverses**

M. HUEL a fait part de son intention de diviser en trois la Commission afin de permettre que chaque membre puisse se retrouver dans son champ de compétences.

* L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h.